

## Panorama de la Nouvelle-Calédonie

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Nouméa
Superficie	18 576 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues kanak
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	51
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

#### Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 avant J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, colonie française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V<sup>e</sup> République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

Au cours du mandat du Congrès qui a commencé en 2014, et au plus tard en 2018, les personnes admises sur la liste électorale spéciale pour la consultation dans les conditions définies par l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999, seront amenées à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité.

#### Organisation institutionnelle

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

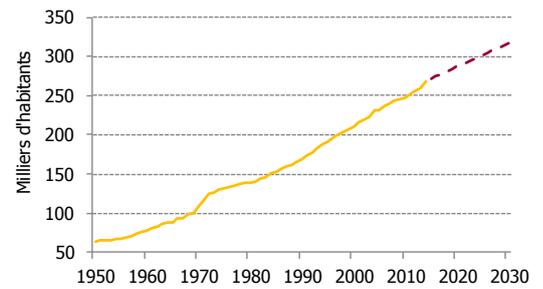
Les Provinces ont été créées en 1989 dans un objectif de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs compétences s'exercent dans toutes les matières qui ne sont pas explicitement réservées à l'État, à la Nouvelle-Calédonie ou aux communes.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

# UNE POPULATION JEUNE

Le dernier recensement mené en 2014 dénombre près de 270 000 habitants en Nouvelle-Calédonie. La transition démographique amorcée dans les années 90 se poursuit : la moitié de la population a moins de 30 ans, mais l'importance relative des 60 ans et plus augmente. La croissance de la population calédonienne s'est accélérée entre 2009 et 2014, avec une moyenne de +1,8 % par an, contre +0,6 % les cinq années précédentes. Elle concerne les trois provinces alors qu'entre 2004 et 2009 la province des Îles Loyauté perdait des habitants. La croissance démographique est principalement le résultat du solde naturel (85 %) et, dans une moindre mesure, du solde migratoire (15 %). Trois quarts des habitants vivent en province Sud, en particulier dans l'agglomération du Grand Nouméa (deux tiers), 19 % en province Nord et le reste en province des Îles Loyauté.

Population à l'horizon de 2030



Source : ISEE

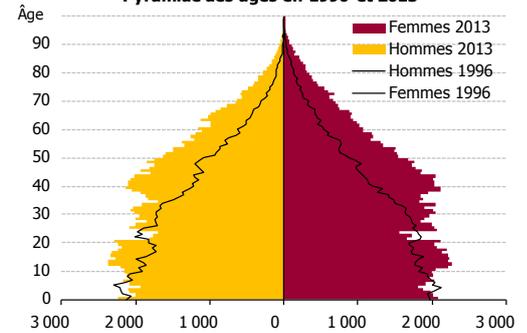
## Indicateurs démographiques

	Nouvelle-Calédonie	France <sup>(1)</sup>
Population (NC : 2014 en milliers ; France : en millions)	268,8	65,8
Part des moins de 20 ans (en %, 2014)	32	25
Part des 20-59 ans (en %, 2014)	55,5	51
Part des 60 ans et plus (en %, 2014)	12,5	24
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> , 2014)	14	117 <sup>(2)</sup>
Taux de croissance annuel moyen de la population (2009-2014)	1,8	0,6 <sup>(3)</sup>
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2012)	17,0	12,3
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2012)	5,1	8,7
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2012)	3,9	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2012)	2,3	1,99
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2012)	80,4	85
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2012)	74,0	78,7

(1) Bilan démographique de l'Insee 2013 ; (2) Densité de la population française en 2013 ; (3) Entre 2004 et 2014

Sources : ISEE, INSEE

Pyramide des âges en 1996 et 2013

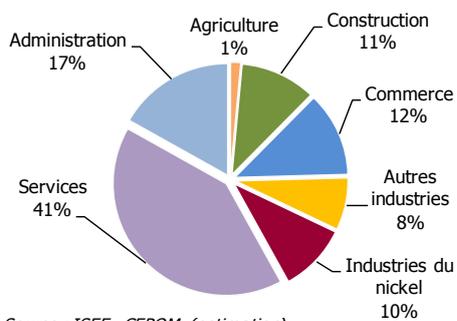


Sources : État civil - ISEE

# PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Sur la période 2003-2013, la croissance de l'économie calédonienne a été soutenue : le produit intérieur brut (PIB) a progressé en moyenne de 3,5 % par an en valeur réelle. Soutenue jusqu'en 2007 par la vigueur de la consommation des ménages et d'importants investissements liés aux grands projets métallurgiques, l'activité a toutefois fortement ralenti depuis, malgré un sursaut en 2010. En 2013, le PIB enregistre une croissance réelle de 1,9 %, tandis que le PIB par habitant s'établit à 3,4 millions de F CFP (près de 28 200 €), situant ainsi le territoire en troisième position dans la région Pacifique (après l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et au premier rang de l'Outre-mer français.

Répartition de la valeur ajoutée en 2010



Source : ISEE - CEROM (estimation)

## Principaux indicateurs économiques

	Nouvelle-Calédonie	France
PIB (milliards de F CFP, 2013)	886,0 <sup>(1)</sup>	252 232
Taux de croissance du PIB réel (en %, 2013)	1,9 <sup>(1)</sup>	0,0
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2013)	3 357 <sup>(1)</sup>	3 841
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2013)	17,5	-
Taux de chômage (en %, 2009)	14,0	9,8 <sup>(2)</sup>

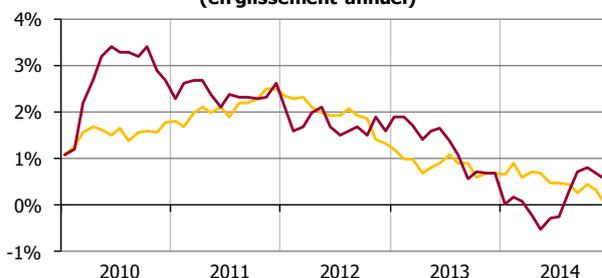
(1) Dernière estimation CEROM du PIB ; (2) Données 2013

Sources : IEOM, ISEE, INSEE, CEROM, Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie

## Une hausse des prix maîtrisée

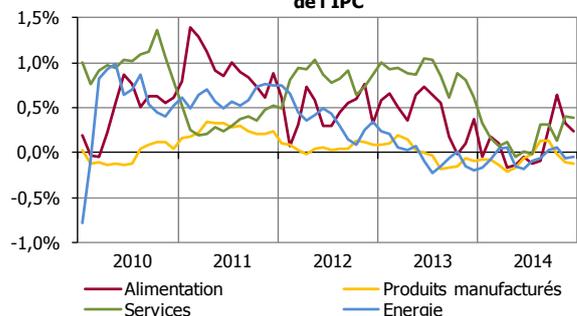
Sur les cinq dernières années, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,7 % par an, un rythme maîtrisé, toutefois supérieur à celui observé en métropole (+1,4 % par an). L'alimentation et les services ont fortement contribué à la progression des prix sur cette période. Toutefois, la baisse de l'inflation amorcée en 2012 se confirme en 2014, l'IPC progressant seulement de 0,2 % en moyenne annuelle, après +1,3 % en 2013. Le différentiel de prix avec la métropole est néanmoins le plus élevé de l'Outre-mer (+34 % selon une étude CEROM publiée en 2012).

Indice général des prix à la consommation (en glissement annuel)



Sources : ISEE, INSEE

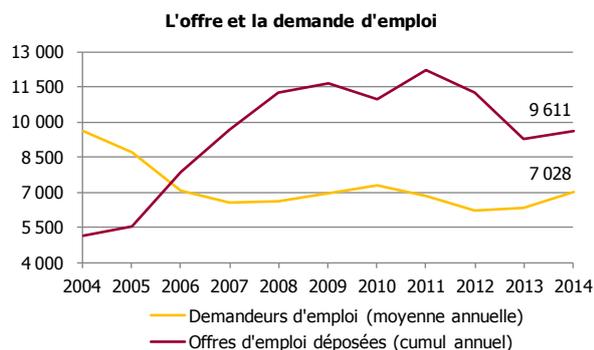
Contribution des postes au glissement annuel de l'IPC



Sources : ISEE, calculs des contributions IEOM

## Un marché du travail moins dynamique en fin de période

Au cours des dix dernières années, l'emploi salarié a progressé à un rythme soutenu de 3,4 % par an dans le secteur privé et de 2,3 % dans le secteur public. Le secteur public est le premier employeur de Nouvelle-Calédonie, concentrant un peu plus d'un quart de la population salariée du territoire. Parmi les salariés du secteur privé, trois quarts sont employés dans les services et le commerce. L'offre d'emploi, après avoir été fortement stimulée par la réalisation de grands projets à partir de 2005, diminue depuis 2011, puis se redresse en 2014 (+3,7 %). Le nombre de demandeurs d'emploi s'est lui parallèlement contracté, mais s'inscrit en hausse ces dernières années (+11,2 % en 2014).



Source : IDC-NC

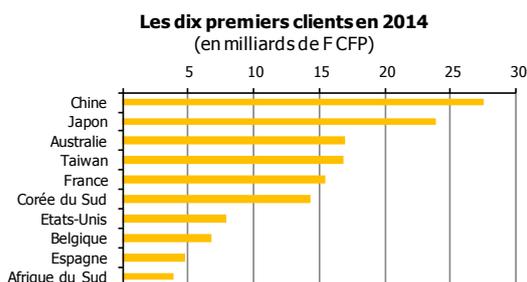
Emploi salarié	2004	2014	2014/2004 (1)
<b>Secteur privé</b>	<b>46 741</b>	<b>65 434</b>	<b>3,4%</b>
Agriculture	1 772	1 644	-0,8%
Industrie	7 327	13 212	6,1%
Construction	5 990	8 303	3,3%
Commerce	8 017	10 345	2,6%
Services	22 628	31 931	3,5%
Énergie	1 007	1 570	4,5%
<b>Secteur public</b>	<b>20 577</b>	<b>25 802</b>	<b>2,3%</b>

(1) Taux de croissance annuel moyen

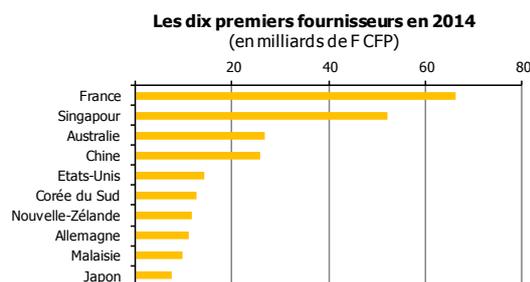
Source : ISEE

## Des échanges commerciaux dominés par l'industrie du nickel

Le déficit de la balance commerciale s'est fortement creusé sur la dernière décennie (156 milliards de F CFP en 2014 soit 17,6 % du PIB, contre 58 milliards en 2004), du fait de l'impact de la construction des usines métallurgiques sur le niveau global des importations. Celles-ci ont quasiment doublé sur la période et n'ont pas été compensées par la hausse notable des exportations (+45 %), composées de nickel à 90 % du total en valeur. Malgré la volatilité du cours du nickel qui influe sur la valeur des exportations suivant les années, le taux de couverture moyen est de 50 %. La France demeure le premier fournisseur du territoire, malgré un recul régulier de sa part dans le total importé (22 % en 2014, contre 40 % en 2004), suivie par Singapour, principal fournisseur d'hydrocarbures. En 2014, la Chine, le Japon et l'Australie, importants consommateurs de minerai de nickel et produits métallurgiques, sont les principaux clients du territoire.



Sources : ISEE, Douanes



Sources : ISEE, Douanes

Importations (millions de F CFP)	2014
Biens intermédiaires	60 768
Énergie	78 276
Biens d'équipement	51 121
Produits agricoles et alimentaires	36 933
Biens de consommation	34 554
Industrie automobile	29 095
Agriculture, sylviculture, pêche	4 045
Autres importations	4 433
<b>Total importations</b>	<b>299 225</b>

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2014
Ferronickels	75 818
Minerai de nickel	24 766
NHC et NiO	18 592
Mattes de nickel	12 525
Crevettes	1 435
Holothuries	389
Thons	253
Autres exportations	9 350
<b>Total exportations</b>	<b>143 128</b>

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'économie calédonienne se caractérise par la prépondérance des services marchands (le commerce inclus) et non marchands, qui contribuent respectivement à 53 % et 17 % de la valeur ajoutée en 2010. La part de l'industrie (en incluant le secteur nickel) est quant à elle de 18 %, tandis que le secteur de la construction représente 11 % de la valeur ajoutée.

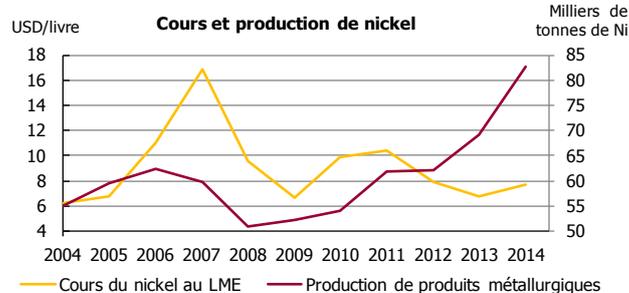
Principaux indicateurs sectoriels	2014	Moyenne TCAM (1)		2014	Moyenne TCAM (1)		
		décennale	04/14		décennale	04/14	
Abattages de bovins (tonnes)	2 892	2 631	-0,8%	Extraction de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	13 115	8 474	6,4%
Abattages de porcs (tonnes)	1 907	1 455	4,9%	Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	5 442	4 062	3,5%
Exportations de thons (tonnes)	636	858	-5,9%	Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	82 754	60 918	4,1%
Exportations de crevettes (tonnes)	958	1 162	-4,4%	Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	76 500	59 983	3,1%
Parc de logements sociaux (nombre)	13 817	11 347	5,4%	Arrivées de touristes	107 187	104 059	0,7%
Emploi salarié dans la construction (moyenne annuelle)	8 374	7 891	3,4%	Arrivées de croisiéristes	421 636	199 055	18,5%
Production d'électricité (GWh)	2 380	2 046	3,6%	Nombre de voyageurs calédoniens hors du territoire	124 410	113 057	3,4%

(1) TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Sources : ISEE, DIMENC, OCEF, Holoim, EEC, ENERCAL, Quadran, SIC, FSH, SEM Agglo

## Progression des capacités de production de l'industrie du nickel

La Nouvelle-Calédonie se situe au 2<sup>e</sup> rang des réserves mondiales estimées de nickel (15 %), après l'Australie (23 %). Avec la montée en production des deux nouvelles usines, la production moyenne de produits métallurgiques s'est établie à un niveau record de 83 milliers de tonnes en 2014. Le secteur est cependant exposé à la volatilité élevée du cours du nickel. Ce dernier a enregistré une remontée sensible début 2014, suite au ban indonésien. Il est à nouveau significativement et durablement orienté à la baisse depuis juin 2014. À 5,2 USD/lb en moyenne en juillet 2015, le cours du nickel en dollar est désormais inférieur au point bas de juillet 2013 (6,2 USD/lb).



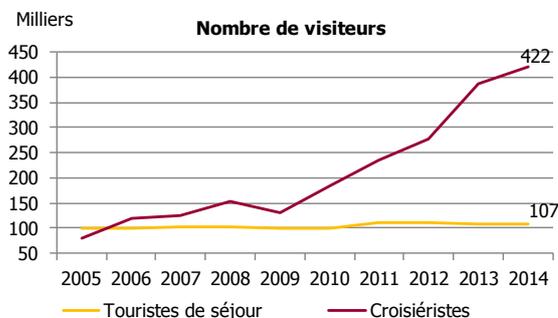
Sources : LME, DIMENC, ISEE

## Baisse d'activité du BTP en fin de période

Le secteur du BTP représente en moyenne 10 % de la création de richesse sur la période 2001-2010 et emploie environ 11 % des salariés du secteur privé en 2014. Sur la dernière décennie, la croissance moyenne des emplois salariés est de 2,7 % par an et de 4,9 % pour le nombre d'entreprises. L'activité du secteur, stimulée pendant plusieurs années par des chantiers d'envergure (usines métallurgiques, rénovation de l'aéroport de La Tontouta, équipements des Jeux du Pacifique, gros œuvre du Médipôle) ralentit depuis 2012, alors même que le marché du logement peine à répondre à une demande en forte progression. Cette baisse d'activité a contribué à déstructurer les entreprises du secteur, avec une réduction de l'emploi salarié et un recours plus important aux travailleurs indépendants. En 2014, l'activité a néanmoins été maintenue par les projets d'aménagement public, les livraisons de logements sociaux, et à partir du second semestre, par la défiscalisation des logements intermédiaires.

## Maintien du tourisme de séjour

Avec près de 100 000 touristes par an en moyenne depuis dix ans, la Nouvelle-Calédonie accueille sept fois moins de visiteurs que les Îles Fidji par exemple. Le secteur touristique représente 5 550 emplois directs et indirects en 2014. L'offre d'hébergement a crû de 25 % depuis 2008, pour atteindre près de 3 300 unités d'hébergements en 2014. Sur cette période, les dépenses des touristes sont estimées à 20 milliards de F CFP par an en moyenne. Le tourisme de croisière connaît pour sa part un fort développement depuis 2010, bénéficiant du succès des circuits de courte durée en provenance d'Australie.



Source : ISEE

## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques, 3 sociétés de financement et 2 établissements de crédit spécialisés. En outre, intervient régulièrement en Nouvelle-Calédonie, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI). L'activité bancaire et financière est soutenue, en raison des besoins élevés de financement de l'économie, et se traduit par une croissance annuelle des encours sains de 7,4 % en moyenne sur la période 2004-2014. Le portefeuille des établissements financiers locaux est particulièrement sain, avec un taux de créances douteuses faible, à 3,0 % fin 2014.

Indicateurs monétaires et financiers	2004	2014	Variation 2014/2004
Masse monétaire (millions de F CFP)	274,3	623,5	127%
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	-46,3	-64,8	40,0%
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1838	2 512	36,7%
Nombre d'habitants par guichet automatique	2 212	1075	-51,4%
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,54	1,89	22,7%
Actifs financiers des agents économiques <sup>(1)</sup> (milliards de F CFP)	343	733	113,7%
Encours sains des agents économiques <sup>(1)</sup>	335	685	104,5%
Taux de créances douteuses (%) <sup>(2)</sup>	4,7	3,0	-17 pt

(1) auprès des établissements de crédit locaux

(2) créances douteuses / concours zone d'émission

Source : IEOM

Indicateurs entreprises	2014
Concours bancaires <sup>(1)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	458
dont crédits d'exploitation (%)	16,4
dont crédits d'investissement (%)	52,9
dont crédits à la construction (%)	27,8
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	11888
Coût moyen du crédit aux entreprises (%)	4,8
Actifs financiers <sup>(2)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	241

(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

Indicateurs ménages	2014
Concours bancaires <sup>(1)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	418
dont crédits à la consommation (%)	17,8
dont crédits à l'habitat (%)	80,8
Nombre de dossiers de surendettement déposés	83
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	4 035
Coût moyen du crédit aux ménages (%)	7,3
Actifs financiers <sup>(2)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	390

(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2014 sauf indication contraire**

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE – Responsable de la rédaction : Charles APANON

Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : 21 août 2015 – Dépôt légal : août 2015 – ISSN 1968-6277